d'Lëtzebuerger Land

Publication date : 18/11/2026 Page : 11
Tirage : 7500 Audience : 16200



Jean Peyrony (MOT), monte sur scène où l'attendent Gilles Roth, Franz Fayot et Christophe Bouchard

IIII Pierre Sorlut

Le débat sur les compensations financières pour les frontaliers se tend. Si ce n'est pas réglé avec Macron, ce le sera avec Mélenchon ou Le Pen

Les discussions sur les compensations financières à verser à la France pour les travailleurs frontaliers prennent peu à peu une dimension politique au Grand-Duché. Depuis 2011 et la première réunion de la Commission intergouvernementale (CIG) censée assurer la coopération transfrontalière dans des domaines clés tels que les transports, la santé, l'éducation ou la sécurité, le Luxembourg s'est borné à du saupoudrage. Il faut dire que Paris n'avait pas beaucoup soutenu les communes des départements frontaliers (Moselle et Meurthe-et-Moselle) aux finances de plus en plus exsangues.

Le ton a changé en décembre dernier quand le ministre français délégué aux Affaires européennes a boycotté la conférence de presse conjointe après la huitième CIG. « Le compte n'y est pas », avait lâché Benjamin Haddad. La prochaine réunion dans ce format ministériel, prévue le 9 décembre prochain à Metz, s'annonce décisive. L'endettement et le déficit publics français se creusent. Les sondages placent l'extrême droite et la gauche radicale en pole position aux présidentielles de mai 2027. C'est dans ce contexte que la Fondation bassin minier (qui a pour membres fondateurs des éminences du CSV comme Jean-Claude Juncker ou François Biltgen, mais aussi Claude Meisch, DP) et son coordinateur Jürgen Stoldt ont fait monter la température en organisant un cycle de conférences impliquant notamment des ministres luxembourgeois.

Mardi soir, le troisième et dernier volet de ce cycle abordait le sujet qui fâche : le financement de la coopération transfrontalière en présence notamment du ministre Gilles Roth (CSV), de l'ambassadeur de France, Christophe Bouchard et du député LSAP, Franz Fayot, l'un des rares porte-voix des frontaliers dans l'arène politique luxembourgeoise. Avant les débats, le directeur du think tank Idea, Vincent Hein, a décrypté les enjeux : « Ce qui est une aubaine aujourd'hui peut se révéler une vulnérabilité demain ». Quelques données quant à l'importance économique du sujet : Les frontaliers représentent 46 pour cent de la population active du Grand-Duché et rapportent trente pour cent de l'impôt sur le revenu. Ceux qui résident en France pèsent presque 25 pour cent de l'emploi total.

Or, face à cette « situation très exceptionnelle » et à l'absence de mécanisme de redistribution d'un territoire à l'autre, l'expert en matière transfrontalière, Jean Peyrony, prévient de possibles « phénomènes divergents, incontrôlables et négatifs » comme des « déséquilibres économiques, des situations de ségrégation, des frustrations des populations qui peuvent déboucher sur des votes populistes ». Le sujet se révèle aussi politique.

Don't look up

Le 27 octobre, lors de la précédente conférence, la directrice du Pôle métropolitain nord-lorrain, avait listé les effets pervers dans les communes à moins de 30 km du Luxembourg, où le taux de frontaliers oscille entre 50 et 80 pour cent : « Des périscolaires qui ouvrent à 5 heures pour fermer à 22 heures ou encore des classes allophones pour les frontaliers atypiques » (quelque 15 000 anciens résidents du Grand-Duché migrant sous la contrainte financière). « Les intercommunalités et les communes doivent fournir plus de services publics et d'infrastructures (comme le réseau d'assainissement) avec moins d'activités économiques endogènes, soit plus de services avec moins d'argent. »

La proximité du Luxembourg se révèle aussi toxique. Le Grand-Duché voisin aspire non seulement les entreprises, mais également les infirmières. Preuve en est la fermeture annoncée de la maternité de Mont-Saint-Martin. « Le Luxembourg conserve une grande majorité de la richesse produite tous les jours », regrette Marie Azambre. La responsable de cette structure de concertation des collectivités territoriales du Nord-Lorraine voit, côté luxembourgeois, une sorte de déni comparable à celui constaté pour le réchauffement climatique.

Mais les consciences s'éveillent couche après couche. Depuis 2015 (juste après sa création), la fondation Idea interpelle sur les externalités du recours au travail frontalier. À une conférence inédite que ce think tank lié à la Chambre de commerce avait organisée en 2018, le ministre écologiste François Bausch avait balayé d'un revers de main l'idée d'une rétrocession fiscale. Puis il y a eu le Covid-19 et le réveil brutal sur la dépendance de l'économie luxembourgeoise. En 2022, le Conseil économique et social rassemblant les partenaires sociaux avait, lui, produit un avis et 23 recommandations pour « un développement cohérent de la métropole transfrontalière du Luxembourg ». En décembre 2024, le député Franz Fayot (LSAP) a porté cette problématique à la Chambre et proposé la constitution d'un fonds compensatoire. La résolution avait été rejetée par la majorité, les Pirates et l'ADR.

« Mépris »

En introduction de son dossier thématique publié en mai, *Forum* a titré « Le Mépris ». Le terme est revenu spontanément mardi soir dans la bouche de Dominique Gros. Le maire de Metz pendant douze ans, comme deux autres élus français (dont une est frontalière), saisit le micro qui passe dans le public : « À plusieurs moments, nous avons ressenti un certain mépris ». « C'est un sujet politique, mais ce n'est pas un sujet luxembourgeois », analyse-t-il. « On a l'impression d'agresser le Luxembourg alors que la moitié de ses actifs sont des frontaliers ». Franz Fayot, intervenant au débat mardi, regrette cette « condescendance », mais aussi ce « court-termisme ». « Il y a une éducation à faire. Il faut en parler ouvertement. Personne ne gagne à avoir de l'autre côté de la frontière des communautés qui n'ont plus les moyens de financer les besoins élémentaires. »

« Kee Blummendëppen ze gewannen », comprend Caroline Mart qui anime le débat. L'ancienne journaliste de *RTL* cite Claude Meisch lors de la précédente conférence organisée par la Fondation bassin minier. Le ministre de l'Éducation et du Logement avait lâché : « Il faut chercher des projets qui profitent aux citoyens des deux pays pour avoir une acceptation politique (ici au Luxembourg) ». Les politiques ne voient pas d'intérêt dans l'électorat largement composé de salariés du public ou du parapublic, alors ils se limitent au service minimum.

« Je crois que la vision est en train de se construire. » L'ambassadeur de France, Christophe Bouchard, concède que le phénomène de métropolisation accélérée avec le Nord-Lorraine comme arrière-pays est « relativement récent ». Il faudrait du temps pour définir « une véritable stratégie ». Mais le diplomate estime que la cohésion de ce territoire ne peut « se faire par une sorte de main invisible ».

Sur l'estrade, le ministre des Finances, repousse les sollicitations pécuniaires. Il le fait d'abord avec une certaine élégance. Il y aurait effectivement un « destin commun (…), une communauté de vie » entre ces deux pays. Gilles Roth souhaiterait « servir les intérêts des uns et des autres ». Il reconnait la bonne volonté française : « Lors de la crise du Covid, nous aurions fermé nos hôpitaux si la France avait décidé de garder son personnel de santé ». Puis le ministre donne le change en endossant l'héritage du gouvernement précédent : « Dès 2018, nous avons accordé certains avantages fiscaux aux travailleurs frontaliers ». Puis il y a cette enveloppe de 240 millions d'euros à dépenser entre 2018 et 2030 pour les connexions ferroviaires et routières dans le cadre d'un cofinancement à parité.

Roth répète enfin la « position traditionnelle » du Luxembourg : « Je ne veux pas de rétrocession fiscale mais des financements ciblés, projet par projet ». Il cite les investissements consentis. Il évoque l'idée d'investir dans un autre élément du « quotidien » avec les crèches. Mais les limites du modèle transparaissent dans la seule décision actée l'an passé à la CIG dont se targue le ministre : l'accès facilité aux soins dermatologiques.

Pas effrayé par la perspective RN

« On veut soutenir les frontaliers au quotidien plutôt que par une rétrocession fiscale », ose le chrétien-social. Relancé sur la question de la rétrocession avec pour modèle le Grand Genève où elle est appliquée depuis 1973, Gilles Roth lâche « un niet clair et pur ». L'argument, toujours le même : « Pas de chèque en blanc pour Bercy ». L'argent des impôts versé par le canton de Genève est encaissé par la Banque de France et reversé aux collectivités territoriales à la frontière suisse. Le débat (stérile) est alors porté sur l'éventuelle création d'un fonds de coopération transfrontalière avec une gouvernance incluant les collectivités territoriales comme les regroupements de communes. L'idée serait de dépasser le cofinancement à parts égales. « Les communes disent si vous restez sur votre 50-50, moi, les 50, je ne les ai pas », résume l'ambassadeur français. Gilles Roth, l'air souverain, sourire en coin, rétorque : « Du moment qu'on se met d'accord sur une liste de projets concrets, le gouvernement est ouvert à discuter du seuil de financement. »

La fiscalité du télétravail représente alors un levier de négociation pour la France. Patronat et salariés sont favorables à un jour de télétravail par semaine et le gouvernement peut augmenter le seuil de tolérance de 34 à 45 jours, résume Gilles Roth qui voit venir. Tout euro à l'effigie du Grand-Duc passant la frontière devra être associé à l'élaboration de « projets concrets ». Franz Fayot, ancien ministre de la Coopération, compare cette logique aux programmes signés avec les pays en voie de développement. Dans le public, l'ancien président du CES et grande figure du patronat, Jean-Jacques Rommes, appelle au réveil politique (comme l'avait d'ailleurs fait en 2018 Nicolas Buck, alors président de la Fedil) : « La responsabilité du Luxembourg va au-delà de ses propres frontières. Si les choses ne vont pas bien de l'autre côté de la frontière, elles ne vont pas aller pour nous non plus ».

Y-a-t-il un passage secret au fond de l'impasse ? Le président Emmanuel Macron est annoncé en début d'année prochaine. Quelques mois avant des élections qui risquent plus que jamais de conduire au pouvoir le Rassemblement national de Marine Le Pen ou La France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon. Le gouvernement luxembourgeois ne préférerait-il pas sceller des accords qui permettront de repousser toute remise en cause des termes de l'échange pendant le prochain quinquennat. Voilà un mois, les Insoumis ont déposé une résolution au Parlement français pour exiger une compensation financière du Luxembourg (en se basant sur le travail d'Idea). Le Rassemblement national, lui, prévoit de contrôler l'accès aux frontières françaises. En octobre, Claude Meisch s'est risqué à une analyse (mardi, tout le monde s'en est bien gardé) : « La décision revient aux Français. Mais nous avons discuté et parfois pris des décisions avec d'autres responsables politiques que Madame le Pen. Nous le ferons si elle est élue. Cela changera dans la méthode, dans le ton, dans beaucoup d'aspects. Ce ne sera pas seulement une question pour la coopération transfrontalière avec le Luxembourg, mais pour toute l'Europe. » ●

L'utilisation de cet article n'est autorisée que pour un usage personnel ou interne. Toute reproduction ou diffusion est interdite.